

2019 DASES DAC 129 : Subventions (48 950 euros) à 10 associations et avenant avec l'une d'entre elles pour leurs actions dans le cadre du Mois Parisien du Handicap 2019.

PROJET DE DELIBERATION

EXPOSE DES MOTIFS

Le Mois Parisien du Handicap offre chaque année un mois de visibilité et de partage aux personnes en situation de handicap, ainsi qu'aux associations et autres acteurs mobilisés.

Se rencontrer, échanger, se connaître, autant de leviers qui permettent de combattre les préjugés et d'accepter l'autre dans son altérité et sa différence.

Au-delà du travail quotidien accompli dans les vingt arrondissements parisiens, par les mairies, les associations, les établissements médico-sociaux, les établissements scolaires et bien d'autres acteurs locaux, des temps forts permettent dans l'année d'affirmer cet objectif.

Depuis 2009, la Ville de Paris, a ainsi initié le « Mois Extra Ordinaire du handicap » pour promouvoir, autour d'évènements festifs, de conférences ou de débats, l'apport des Parisiens en situation de handicap à la vie de la Cité. En 2018, le Mois-Extraordinaire changeait de nom, pour devenir le Mois Parisien du Handicap. Ce changement s'est fait dans une volonté de lisibilité et d'une nouvelle dynamique pour le handicap dans Paris.

Pour cette 11^e édition, fort de la mobilisation de tous les acteur.e.s parisienn.e.s concerné.e.s par le handicap, le mois parisien du handicap propose une programmation exceptionnelle, avec près de 190 événements. Pour cette nouvelle édition, qui se tiendra du 1^{er} au 30 juin, l'art, le sport, la culture ou encore les loisirs seront à nouveau très présents, au travers de nombreux événements participatifs et accessibles organisés avec l'appui de nos partenaires : bibliothèques et médiathèques, conservatoires, centres d'animation, musées, conseils locaux du handicap, associations...

Dans ce cadre, une première délibération a été présentée au Conseil de Paris de juin pour proposer l'attribution d'une subvention à 13 associations pour un budget de 42 800 euros. Dans le cadre du présent projet, il est proposé d'attribuer une subvention aux associations citées ci-dessous, qui participent activement à la dynamique du Mois Parisien du Handicap, et se mobilisent pour proposer des actions à la fois innovantes et conviviales, favorisant l'inclusion, le partage, et le changement de regard sur le handicap.

Créée le 5 avril 2006, l'association **AD'REV** a notamment pour objet de créer et promouvoir des spectacles vivants et des événements culturels. Dans ce cadre, la compagnie de comédiens de l'association intitulée « **La Halte-garderie-Johan Amselem** », élabore des projets d'actions culturelles. En 2018, ateliers et spectacles portaient sur le langage corporel et la danse, les fragilités du monde ou encore les liens sociaux dans une société hyper connectée.

L'association propose de clôturer le Mois Parisien du Handicap 2019 par l'animation d'un bal inclusif intitulé « Bal arrangé » : lors d'ateliers préparatoires les participant.e.s valides et non valides explorent et développent la danse quelles que soient leurs aptitudes. Entraide et solidarité, gaîté, cohésion et communication par le mouvement sont recherchées. Les ateliers se déroulent dans plusieurs arrondissements parisiens (1^{er}, 4^e, 12^e, 17^e, 19^e).

À l'issue d'une répétition générale prévue le 5 juillet, le moment festif se tient au Bassin de la Villette (19^e) le 6 juillet 2019 (jour d'ouverture de Paris Plage). Un DJ mixe création musicale électronique et airs populaires, par vagues successives. Les participant-e-s des ateliers se répandent dans la foule pour entraîner le public dans des formes dansées hors du commun. L'espace est accessible et accueille tous les publics.

Depuis 1985, l'association **Bibliocité** contribue à la création, au développement, à la diffusion et à la gestion de toute activité culturelle favorisant l'accès de tous les publics à la documentation, dans un but de loisirs, d'information, de culture et de formation.

Bibliocité développe son action en faveur de l'accès à la culture de tous les publics et en particulier des personnes déficientes auditives, dans les lieux de proximité que constituent les bibliothèques municipales. Elle valorise ainsi l'offre culturelle parisienne.

Elle assure la mise en œuvre et la promotion de l'ensemble de ces manifestations. Elle édite et diffuse des ouvrages consacrés aux expositions et aux collections des bibliothèques, contribuant à leur mise en valeur. Chaque année, environ soixante mille Parisiens visitent les expositions organisées par l'association dans les bibliothèques municipales. Les activités de Bibliocité en matière d'animation sont réalisées dans le cadre d'un marché de prestations.

(Un programme annuel d'actions culturelles multiformes et accessibles à tous est mis en place. Ce programme est renforcé pendant le Mois Parisien du Handicap. En effet, pendant cette période, l'association propose des jeux, des ateliers à portée philosophique, d'initiation à la langue des signes, de sensibilisation à la déficience visuelle ou encore de loisirs créatifs. Une projection de films documentaires ainsi qu'une séance de décryptage de l'actualité sont également prévues.

La **Compagnie les Rêves fous** se consacre à toute action et manifestation artistique ayant comme outil le théâtre, investissant particulièrement le domaine du théâtre participatif. Cet art permet de mobiliser un groupe autour d'une thématique. Ludique, créatif et interactif, il amène les spectateurs, dans une dynamique d'échange constructive, vers la résolution de problématiques. Dans le cadre du Mois Parisien du Handicap, les thèmes principaux retenus sont l'écoute, le suivi post-hospitalisation, l'accès aux nouvelles technologies et la déstigmatisation. Le forum participatif est animé par les artistes de la compagnie (cinéaste, metteur en scène...) et des professionnels des sciences humaines. Après la représentation, le public est invité à prendre la place d'un personnage sur scène pour proposer des solutions aux situations présentées.

Créée le 29 septembre 1995, la **Compagnie Les Toupies** a pour objet un travail de recherche artistique, la création et la diffusion de spectacles, l'organisation d'ateliers et de stages pour enfants et adultes valides et en situation de handicap. Les actions mises en place dans le cadre du Mois Parisien du Handicap ont notamment pour objectif de donner la parole aux différents publics concernés. Les événements programmés ont également pour but de découvrir le travail de la troupe Les Mines de rien. Des extraits des créations en cours sont présentés, suivis d'ateliers, débats, rencontres, et expositions, lors de six événements créés en collaboration avec plusieurs acteurs associatifs et Mairies d'arrondissement. Cette action permet faire évoluer le regard sur le handicap et de promouvoir les talents des personnes au-delà de leurs particularités.

La **Compagnie Maya** est une association culturelle et artistique créée le en 2011. Elle met en place des spectacles et des ateliers pour enfants sourds et malentendants. De nombreuses activités sont organisées : des ateliers de yoga, théâtre, hip-hop, chant mais aussi des stages pendant les vacances scolaires.

Dans le cadre du Mois Parisien du Handicap, la Compagnie Maya a créé un spectacle visuel (sans parole) et onirique destiné à un public mixte. Il s'intitule « le voyage de papier ».

Une marionnette à quatre mains s'anime et propose un voyage fantastique. Le scénario s'inspire d'un ouvrage écrit par Federico Garcia Lorca. Les comédiens se produisent le 5 juin après-midi à la salle des fêtes de la Mairie du 11^e. Le spectacle est suivi d'un film.

La **Compagnie Sol Lucet Omnibus** est une compagnie de théâtre musical destinée aux adultes et enfants où chacun peut s'exprimer selon ses capacités.

Dans le cadre du Mois Parisien du Handicap, la compagnie organise deux actions dans différentes structures des 12^e et 13^e arrondissements de Paris.

La première action « Ecoute mes petites mains » (destinée à un public en situation de précarité issu de centres d'hébergement pour mère isolée, PMI..) est un atelier spectacle qui s'articule autour de comptines en langue des signes, de petits jeux et d'histoires et s'adresse aux bébés de 6 mois à 2 ans, permettant ainsi d'établir un nouveau moyen de communication entre la mère et l'enfant.

La seconde action « signe ! extérieur ! tous pareils ! tous différents ! » se tient à la Mairie du 12^e arrondissement le 7 juin 2019, et propose en partenariat avec deux autres associations, un temps culturel et festif autour du spectacle et chant signé (apprentissage de mots en LSF à travers des chansons), des ateliers de partages des savoirs mélangeant musique, théâtre et chant signe, et un temps festif avec buffet et bal.

L'association **La Nuit du handicap** a pour objet d'organiser dans plusieurs lieux de France, des événements inclusifs et participatifs intitulés "La Nuit du handicap". Les actions mises en place par l'association favorisent les rencontres entre des publics différents, créent du lien social et sont révélateurs de talents artistiques, sportifs... Les éditions se sont succédé dans 20 villes françaises dont Paris en 2018. 50 000 participants sont enregistrés depuis la création de l'association en 2017.

En 2019, la soirée de partage se tiendra le 15 juin, place de la République. Spectacles avec un public handi-valide de danse, de théâtre, ateliers artistiques collectifs, sessions handisport, témoignages, animations culturelles et ludiques sont programmés. Un espace de 1 200 m² accueille les différents stands ainsi que les groupes de discussion.

Créée en 2016, l'association **Les Simones** met en place des projets favorisant les liens interculturels par le biais des voyages et des rencontres. Elle a également pour mission de sensibiliser au handicap.

Ainsi, dans le cadre du Mois Parisien du Handicap l'association souhaite renouveler l'action initiée en 2018 et intitulée « Yes we van ». Elle a lieu le 6 juillet 2019 dans le 12^e arrondissement. L'objectif est notamment créer un réseau favorisant l'handi-voyage, de donner des informations pratiques aux voyageurs dont les besoins sont spécifiques, de découvrir des lieux accessibles inexplorés. Cette rencontre regroupe également sur un même lieu des professionnels porteurs d'offres et de matériels innovants, des acteurs du tourisme et des blogueurs de voyage à mobilité réduite.

L'association **Planet Roller**, créée en 1997, a pour but de promouvoir le roller-skating, sous toutes ses formes.

Elle participe au Mois Parisien du Handicap, dans le 14^e arrondissement, pour organiser des randonnées avec les personnes en fauteuils roulants.

Les patineurs viennent chercher les personnes en fauteuils des centres APF rue Lebouis et rue Friand pour des promenades ensemble "rollers et fauteuils" durant un après-midi ; ils sont accompagnés de bénévoles, d'encadrants des centres APF qui sont en trottinette ou en vélo.

L'association **Retour d'Image**, créée en 2003, a constitué et mis en œuvre un centre de ressources « cinéma et handicap ». Dans ce cadre, l'association sensibilise, forme et accompagne le public concerné. Son expertise en matière d'éducation à l'image inclusive se traduit par la mise en place d'actions éducatives et de groupes de travail. Ce centre de ressources réunit public valide et non valide autour du cinéma. Il propose des films audiodécrits, des ciné-débats, des actions éducatives inclusives dans le domaine du cinéma, des conseils aux professionnels et des actions menées par des bénévoles (visionnage, actualisation du site et de la charte...). Lors du Mois Parisien du Handicap, l'association met en place plusieurs manifestations. Ainsi, le mercredi 5 juin 2019 à la salle des fêtes de la Mairie du 11^e arrondissement, elle anime un ciné-goûter en collaboration avec la compagnie Maya. La diffusion de plusieurs courts métrages de 45 minutes, ponctuée de moments conviviaux, est programmée.

Compte tenu de l'intérêt des projets de ces associations, qui participent activement à la dynamique du Mois Parisien du Handicap, et qui s'inscrivent dans les objectifs de la Stratégie parisienne « handicap, inclusion et accessibilité universelle 2017-2021 », je vous propose d'approuver l'attribution de subventions pour un montant total de 48 950 € répartis entre ces 10 associations et de signer un avenant avec l'association Retour d'Image, au titre de 2019 :

- AD'REV : 20 550 euros (10 000 euros au titre du handicap et 10 550 euros au titre de la culture) ;
- Bibliocité : 5 000 € au titre de la culture ;
- Compagnie les Rêves fous : 5 000 euros au titre du handicap ;
- Compagnie Les Toupies : 1 500 euros au titre du handicap ;
- Compagnie Maya : 900 euros au titre du handicap ;
- Compagnie Sol Lucet Omnibus : 3 000 euros au titre du handicap ;
- La Nuit du handicap : 10 000 euros au titre du handicap ;
- Les Simones : 1 000 euros au titre du handicap ;
- Planet Roller : 1 000 euros au titre du handicap ;
- Retour d'Image : 1 000 euros au titre du handicap.

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir délibérer.

La Maire de Paris